

Compte rendu de la séance du Conseil administratif du vendredi 5 avril 2019

C'est au collège Pellerin de Beauvais, sur invitation de madame le Principal, que s'est réuni, le vendredi 5 avril 2019, sur convocation datée du 4 mars dernier, le Conseil administratif de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de l'Oise, sous la présidence de madame Martine Fondeur.

Présents : Martine Fondeur (présidente), Annick Becquerelle, Michel Bettan, Claude Boulet, Jean Chalvin (secrétaire adjoint), Claudine Colin (trésorière), Françoise Graux-Chini, Gérard Joannes, Michèle Jovenaux, Ghyslaine Lasbleiz (vice-présidente), Jean-Marie Lelong, Jean-Paul Lesueur, Francine Obry (secrétaire), Françoise Ould (vice-présidente), Brigitte Paque,

Absents excusés : Bernard Geisen (président d'honneur), Philippe Jamet, Philippe Papet, Paula Lucas, Sophie Marteaux.

La séance s'est ouverte à 9h30 par un mot de bienvenue de madame la présidente qui a tenu à remercier chaleureusement madame le Principal du collège Pellerin de son invitation et de la qualité de son accueil (le café et les viennoiseries, qui nous ont été offerts, avaient été préparés avec soin par les services de restauration du collège). L'ordre du jour se déclinait ainsi :

- Accueil et émargement
- Approbation du compte rendu du dernier Conseil administratif du 22 janvier dernier
- Bilan de l'A.G. d'Airion
- Concours : bilan 2018-2019 et projets 2019-2020
- Communication : site, lettre d'informations
- Partenariat avec le C.P.I.E.-Oise
- Sorties : Rallye à Senlis – journée à Blérancourt – J.A.P. – journée à Lille
- Congrès de la Grande-Motte
- Questions diverses

Approbation du dernier Conseil administratif du 22 janvier 2019 :

Après une rapide lecture, le compte rendu du Conseil administratif du 22 janvier dernier est approuvé par un vote à l'unanimité.

Il est également décidé d'envoyer dorénavant le bulletin d'informations trimestriel à monsieur le DASEN, monsieur Crépin.

Bilan de l'assemblée générale départementale d'Airion :

La journée de l'assemblée générale annuelle, qui s'est déroulée le 27 mars dernier au lycée agricole d'Airion, a été grandement appréciée grâce à la diversité des activités et à la qualité des conférenciers, grâce aussi à la fraîcheur de la jeunesse apportée par le concours d'éloquence l'après-midi. La remise des récompenses a pu paraître un peu trop longue aux yeux de certains.

Des pistes de réflexion ont été tracées :

- est-il souhaitable de remettre les récompenses aux élèves primés un autre jour (au risque de rompre, lors de l'A.G., le contact avec la jeunesse, pour laquelle nous œuvrons au sein de notre association)

- est-il souhaitable d'insérer dans le programme de cette journée de l'A.G., une visite culturelle, comme il était de coutume dans le passé.

Il est en tout cas nécessaire de veiller à la neutralité politique que doit toujours revêtir notre association dans le choix des lieux de rencontre.

Un débat fort riche s'est instauré ; le sujet mérite une plus ample réflexion. Lors du prochain Conseil administratif, une décision sera prise sur la structure de la prochaine assemblée générale annuelle.

Concours :

Bilan 2018-2019 :

Au total, 83 productions d'élèves ont été évaluées.

Avec toutefois un bémol : le concours de slam et celui de l'autoportrait n'ont suscité aucun engouement de la part des collèges et des lycées du département. La réforme du lycée, envisagée par le ministère, a dû occuper bien des chefs d'établissement et préoccuper bien des enseignants...

Le concours national « *Défense et illustration de la langue française* » a, en revanche, connu un beau succès et suscité de bien belles productions.

Les écoles qui ont participé aux différents concours d'expression écrite ont été récompensées pour leur engagement par un diplôme de participation et un chèque-cadeau de 30 euros.

Les administrateurs, par équipes de deux, iront, dans les semaines qui suivent, (avec médaille pendante) dans ces écoles remettre les récompenses aux élèves.

Ghyslaine Lasbleiz et Gérard Joannes : écoles de Bienville, Vieux-Moulin, Margny-sur-Matz, Saint-Pierre-lès-Bitry

Francine Obry : école de La Chapelle-Saint-Pierre

Françoise Ould et Sophie Marteaux : école Jacques-Prévert de Crépy-en-Valois

Jean-Paul Lesueur et Claude Boulet : centre Rabelais à Agnetz

Annick Becquerelle et Françoise Graux-Chini : école Marcel-Pagnol de Beauvais

Brigitte Paque : institution Saint-Esprit à Beauvais

Claudine Colin et Martine Fondeur : école du Sacré-Cœur de Breteuil

Martine Fondeur, Jean Chalvin et Philippe Papet : écoles de Chamant, Nanteuil-le-Haudouin (avec organisation d'un goûter- 4 classes de la même école récompensées), Mortefontaine

L'école d'Énencourt-le-Sec, qui a également été récompensée, recevra diplôme et chèque par la poste.

Projets 2019-2020 :

Madame l'inspectrice, en charge des écoles maternelles, souhaite que l'AMOPA-Oise soit associée à la « Semaine de la Maternelle », inscrite au printemps de chaque année au calendrier scolaire. Une rencontre avec elle (Martine Fondeur, Françoise Ould et Francine Obry) est prévue pour définir les orientations qui pourront être données dans le choix des sujets proposés.

Pour les élèves du cycle 3, dans le cadre du concours « *La Tête et les Jambes* », Ghyslaine Lasbleiz et Martine Fondeur ont rencontré monsieur l'IEN en charge du 1er degré, monsieur Krawiec, et la conseillère pédagogique en EPS pour le 1er degré, madame Le Bihan, et reçu à ce propos un accueil très favorable.

Les caractéristiques du projet ont été clairement définies.

Le concours se déroulera sur 3 journées, réunira environ 300 élèves sur 3 sites différents : collèges George-Sand et Pellerin de Beauvais, collège de Crépy-en-Valois (pas plus de 100 élèves par site)

Les équipes mixtes (garçons et filles) seront constituées d'élèves regroupant CM1, CM2 et 6e. Les ateliers sportifs seront en adéquation avec le programme officiel d'éducation physique de ces

classes. Des questionnaires à choix multiple portant sur différents sujets seront proposés (Ghyslaine Lasbleiz en a déjà préparé un sur l'Europe). Des diplômes seront distribués par classe. Les élèves recevront des médailles avec ruban violet. Il n'y aura pas d'argent distribué.

Ce concours entre dans le cadre de la réforme ministérielle, qui incite chefs d'établissement et enseignants à travailler sur des projets annuels rassemblant écoles primaires et collèges.

Pour la préparation de ce concours, une commission spécifique est créée ; elle est composée de : Martine Fondeur, Ghyslaine Lasbleiz, Claudine Colin, Francine Obry, Michèle Jovenaux, Françoise Graux-Chini, Annick Becquerelle et Gérard Joannes. Elle se réunira le lundi 29 avril prochain au CANOPE (CDDP) de Beauvais à 9h30.

À destination des élèves du cycle 2, plusieurs pistes ont été envisagées pour un travail d'expression écrite : un panégyrique, un texte à la manière de, un conte à terminer, sur un thème impliquant le respect, l'équité, l'inclusion. L'idée, émise par notre amie vice-présidente, Françoise Ould, de proposer aux candidats un texte de nouvelle à compléter, avec une première phrase donnée : « *Si par une nuit d'hiver un voyageur...* » recueille l'adhésion des administrateurs. Une grille d'évaluation sera communiquée aux enseignants.

Dans les jours qui suivent, une clef USB sera envoyée en recommandé au jury national de l'AMOPA, pour qu'il juge la prestation de la gagnante de l'Oise du concours d'éloquence. Une lettre cosignée de la présidente de la section de l'Oise de l'AMOPA et de la présidente du jury de l'Oise, madame Françoise Ould, évoquant les conditions dans lesquelles l'épreuve s'est déroulée, accompagnera l'envoi.

Pour les élèves de SEGPA, sur une idée de madame la vice-présidente, Ghyslaine Lasbleiz, on pourrait se tourner vers les élèves de BTS, spécialistes dans les métiers du bâtiment et particulièrement dans le carrelage, du lycée Amyot-d'Inville à Senlis pour qu'ils réalisent une grande plaque de carrelage, une mosaïque (aux couleurs du sigle de l'AMOPA?). Ce mot de *mosaïque* (que nous devons à l'esprit d'à-propos de Françoise Ould) pourrait d'ailleurs être le mot de passe d'une thématique qui serait fédératrice : de la diversité peut naître l'unité.

Communication :

Le site Internet de l'AMOPA-Oise est révisé régulièrement. Il est nourri, entre autres articles, des comptes rendus de l'A.G. et des C.A., des reportages photographiques et du bulletin trimestriel d'informations.

Sur la dernière page du bulletin d'informations figurera, dès le n° 2, le sésame qui donne accès au site Internet : <https://amopa-oise.jimdo.com/>

Une réunion de travail est prévue le 11 avril entre Martine Fondeur, Francine Obry et Jean Chalvin pour préparer ce 2e numéro du bulletin, qui sera publié mi-juin.

Partenariat avec le C.P.I.E.-Oise :

Un projet de partenariat avec le *Comité Permanent d'Initiatives pour l'Environnement* est en cours de réalisation. Un projet qui se déploiera sur toute une année et qui concernera aussi bien les petits de maternelle, les écoliers, collégiens, lycéens et les parents. Le thème choisi : « *Le tri des déchets* ».

Avec le soutien de la communauté des communes autour de Grandvilliers (contact : monsieur Baldeck).

Les enfants des maternelles et les écoliers pourraient réaliser une œuvre de *recup'art* ; les collégiens une plaquette sur la ville. Les élèves d'un lycée professionnel gèreraient la mise en place d'une journée festive, courant avril 2020, avec exposition des œuvres des élèves, un accueil sur le thème de l'« *incroyable comestible* » et une rencontre avec les familles sur l'importance du tri des déchets.

Sorties :

Pour le rallye, organisé par Philippe Papet, et ouvert aux amis des Amopaliens de l'Oise, qui aura lieu le samedi 27 avril prochain à Senlis, les inscriptions seront closes le 10 avril.

La Journée des « Amopas picardes », organisée cette année par la Somme, se déroulera à Amiens le mercredi 26 juin prochain sur le thème « *les cultures picardes* ».

Il sera demandé 42 euros par personne pour la journée d'excursion à Blérancourt, lors du solstice d'été, le samedi 22 juin prochain. Le repas (30 euros), qui sera pris à l'auberge du Bois-Doré à Cutz, se déclinera sur un air printanier en 3 services, asperges, canard et fraises. La visite guidée du château (2 heures) coûtera 160 euros pour un groupe de 25 personnes. L'entrée au musée est de 4,50 euros par personne. Un contact sera pris avec l'office de tourisme pour pouvoir accéder à la maison de Saint-Just.

La journée de fin d'été à Lille, le 14 septembre prochain, commence à se dessiner de façon précise. Visite guidée de la vieille ville le matin (à pied) : 160 euros pour 25 personnes et 205 euros, si l'on entre dans l'Hospice Comtesse. Déjeuner dans une brasserie « *Omnia* » avec une formule à moins de 30 euros (prix de groupe). Entrée à la « *Piscine* » de Roubaix : visite guidée (par groupe de 20 personnes) : coût estimé 14 euros par personne. Un car, affrété par nos soins, ferait une halte à Compiègne, Beauvais et Clermont. (coût estimé : 25 euros, s'il y a 40 personnes inscrites).

Congrès national de la Grande-Motte :

5 adhérents (et 3 sympathisants) se rendront les 25 et 26 mai à La Grande-Motte au Congrès national annuel. Michel Bettan aura le pouvoir de Jean-Paul Lesueur, Michèle Bettan celui de Gérard Joannes, Ghyslaine Lasbleiz celui de Françoise Ould, Francine Obry celui de Claudine Colin et Martine Fondeur celui de Jean Chalvin.

Questions diverses :

La tombola traditionnelle du jour de l'assemblée générale a rapporté 246 euros (dépenses : 63 euros). Un lot de 10 euros n'ayant pas été récupéré, un bon de 10 euros sera affecté au lot récompensant l'équipe la plus perspicace et la plus rapide lors du rallye de Senlis.

Le lycée d'Airion n'ayant pas encore, à l'heure actuelle, adressé sa facture (54 inscrits pour 46 repas servis), on ne sait si ladite facture sera sur la base de 54 ou 46 participants.

Un compte photocopies est ouvert au lycée Jean-Monnet de Crépy-en-Valois au nom de l'AMOPA-Oise.

Le prochain Conseil administratif est fixé le jeudi 13 juin prochain, à 9h30, au collège Pellerin de Beauvais.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h 15.

Edition : Francine Obry, secrétaire

Rédaction : Jean Chalvin, secrétaire adjoint

Ce compte rendu est publié, après avoir été vérifié par mesdames les Vice-présidentes et validé par madame la Présidente.

Vu, la Présidente, Martine Fondeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M Fondeur', with a horizontal line underneath.